REPUBLIQUE DU BENIN
******

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE
******

DECRET N° 2004-372 DU 07 JUILLET 2004

Chargeant Monsieur Lazare SEHOUETO, Ministre de l'Agriculture, de l'Elevage et de la Pêche de l'intérim de Monsieur Ahamed AKOBI, Ministre des Travaux Publics et des Transports.

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,
CHEF DE L'ETAT,
CHEF DU GOUVERNEMENT,

VU la loi n° 90-032 du 11 décembre 1990, portant Constitution de la République du Bénin ;

VU la proclamation le 03 avril 2001 par la Cour Constitutionnelle des résultats définitifs de l'Election Présidentielle du 22 mars 2001;

VU le Décret n° 2003-209 du 12 juin 2003 portant composition du Gouvernement ;

VU le Décret n°2004-370 du 05 juillet 2004 chargeant Monsieur Pierre OSHO, Ministre d'Etat Chargé de la Défense Nationale, de l'Intérim du Président de la République pour compter du 05 juillet 2004.

DECRETE

Article 1er : Pour compter du jeudi 08 juillet 2004, Monsieur Lazare SEHOUETO, Ministre de l'Agriculture, de l'Elevage et de la Pêche est chargé de l'intérim du Ministre des Travaux Publics et des Transports pendant l'absence de Monsieur Ahamed AKOBI.

Article 2: Le présent Décret sera publié au Journal Officiel.

Fait à Cotonou, le 07 juillet 2004

Pour le Président de la République,
Chef de l'Etat, Chef du Gouvernement absent,
Le Ministre d'Etat Chargé de la Défense Nationale
assurant l'intérim

Pierre OSHO

AMPLIATIONS : PR 6 - AN 4 - CS 2- CES 2 – HAAC 2 – MTPT 4 – SGG 4 – AUTRES MINISTERES 17 – DEPARTEMENTS 6 – JORB 1.